

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT

AIN

Nombre de conseillers

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Votants : 15
- Absents : 01
- Exclus 00

**Objet : Bibliothèque :
tarif adhésion**

N° : 2026-06

Accusé de réception
en préfecture

001-210100541-
20260119-
delib202606-DE

Date de réception
préfecture :
20/01/2026

Et publication sur
le site de la
commune le 22/01/2026



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **BOURG-SAINT-CHRISTOPHE**

Séance du 19 janvier deux mil vingt-six

Date de convocation : 12 janvier 2026

Date d'affichage : 12 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 19 janvier à 20h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit de la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard PERRET, Maire.

Etaient présents : Bernard PERRET, Anne-Marie CHABERT, Daniel CHEVALLIER, Tony DAVOINE, Françoise DA SILVA, Solange DEGLI ANTONI, Patrice FREY, Mickaël GUÉRIN, Estelle JANIN, Marc JANODY, Estelle MOREAU, Florence PELARDY, Camille PESTEL, Séverine PIOT

Etaient excusés et ont donné pouvoir :

Séverine DURAND pouvoir à Patrice FREY

Absent excusé : Néant

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Estelle JANIN

Madame DEGLI ANTONI informe le conseil municipal que la Direction de la Lecture Publique de l'Ain incite vivement les bibliothèques à proposer une adhésion gratuite. Par ailleurs, la gestion de la régie de la bibliothèque se complexifie de plus en plus, tandis que les recettes demeurent modestes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 1 abstention et 14 voix pour :

- décide d'instaurer la gratuité aux adhérents de la bibliothèque municipale
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette modification

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,
Bernard PERRET

